



Tél : +243 994086551 ; +243 898371121



Lutte pour le Changement

Mouvement citoyen non-partisan & non-violent
des jeunes de la République Démocratique du Congo
Tel.: +243 974 233 390
Email: lucha.rdc@gmail.com / info@luchacongo.org

Objet: Mémoire de l'Association des Commissionnaires et Revendeurs des Véhicules (ACRV/asbl) et le mouvement citoyen Lutte pour le changement (LUCHA) contre la corruption et les tracasseries multiples à la douane de Goma.

A monsieur le gouverneur de la province du Nord-Kivu à Goma.
Monsieur,

C'est avec un sentiment d'indignation que nous venons auprès de votre personnalité vous exprimer par la présente nos revendications dont l'objet est repris en marge.

En effet monsieur le gouverneur, nous sommes des opérateurs économiques œuvrant dans la vente des véhicules d'importation et notre appui au développement de la province en particulier et du pays en général se justifie par nos contributions au trésor public à travers les impôts et frais connexes liés à l'importation mais aussi aux activités de transport dans la ville de Goma.

Cependant monsieur le Gouverneur, c'est bientôt plus de six mois que nous sommes victimes des tracasseries et des traitements inhumains de la part des agents de la douanes qui, sans tenir compte des dispositions légales régissant la douane se donnent à un comportement de rançonnement en violant de manière flagrante les lois de notre pays.

Il y a lieu de rappeler Monsieur le Gouverneur que l'impôt lié à l'importation des véhicules en RDC a été uniformisé et centralisé au niveau national selon les dispositions régissant le système SYDONIA WORLD basé sur une taxe unique à l'importation. Il a été reconnu que tout opérateur économique ou individu désirant importer un véhicule devra se conformer à cette disposition c'est-à-dire en payant une taxe unique incorporant toutes les taxes et impôts liés à l'importation et ceci à une douane de son choix ; A l'issue de cette opération le véhicule est immatriculé et porte une plaque de la RDC, afin que celui-ci reçoive l'autorisation inconditionnelle de faire entrer son véhicule sur toute l'étendue du territoire national.

Rappelons que le système SYDONIA WORLD institué en septembre 2013 dans le but de matérialiser la simplification des procédures douanières et la facilitation du commerce international, l'importateur a le plein droit de dédouaner à n'importe quelle douane de la RDC car toutes les données étant centralisées dans un seul serveur. Et une fois le véhicule dédouané et enregistré dans ledit système, toutes les autres douanes ont l'obligation d'autoriser l'entrée à condition que l'importateur exhibe les preuves de dédouanement du véhicule.

Malheureusement, grande est notre surprise de réaliser que les agents de la DGDA/Goma décident délibérément d'enfreindre la loi en nous rançonnant des frais supplémentaires et exorbitants sans aucune pièce justificative et dont la valeur dépend de la capacité de négociation de l'importateur. Souvent ils nous exigent 700\$.800\$... 1000\$ et au-delà.

Sans cette rançon, le véhicule est soit saisi immédiatement, soit transféré à l'entrepôt de la DGDA/Goma pour être à nouveau dédouané.

Ces agents vont très loin en considérant que toutes les douanes de la province du Nord-Kivu sauf celle de Goma, sont incompétentes en matière de dédouanement en considérant comme sous évaluées toutes les actions entreprises par leurs agents.

Mais aussi, les agents de l'OCC (Office Congolais de Contrôle) nous font payer doublement un montant de Deux-cent trente-deux dollars Américains (232\$) comme « **frais de supplément** » ou SEGUCE alors que cette taxe est reprise dans la taxe unique dans le système SYDONIA WORLD¹, et cette taxe n'existe qu'à la douane de Goma seulement. Certains de nos véhicules sont saisis jusqu'à maintenant au niveau de l'entrepôt qui est en face de la tribune de l'ONC appelé KWS alors que dédouanés normalement selon les dispositions légales, bien immatriculés et portant normalement des plaques d'immatriculation. Vous trouverez ici en attache certains cas frappants documentés et transmis au procureur de la république près du parquet de grande instance et dont jusque-là le jugement tarde à venir. Ceci s'expliquerait par des relations extra professionnelles qui existent entre les agents de la DGDA et les responsables de la justice dans la province du Nord-Kivu.

Au vu de toutes ces violations délibérées de la loi et l'impunité qui caractérise la justice, nous exigeons ce qui suit :

- L'arrêt immédiat des tracasseries qui se manifestent au niveau de la grande barrière Congolo-Rwandaise à Goma ;
- Le respect de la loi Congolaise régissant la douane dans toutes ses dispositions particulièrement celle relative à l'uniformisation de l'impôt lié à l'importation des véhicules tel que repris dans le système SYDONIA WORLD déjà adopté par le service de douane et actuellement en vigueur en RDC ;
- L'arrêt immédiat de la pratique des sous-évaluations utilisée par les agents corrompus et mal intentionnés de la DGDA pour qualifier les décisions prises par d'autres postes des douanes pourtant compétents, reconnus par la loi et appliquant le système SYDONIA WORLD en vigueur en RDC ;
- Rendre le jugement et libérer sans condition des véhicules injustement saisis en violation flagrante de la loi ;
- La révocation des agents de la DGDA qui se donnent à la pratique de la tracasserie et de corruption, comme la liste n'est pas exhaustive, ici nous citons nommément :
 - Le sous-directeur de la brigade DGDA Monsieur Marc ;
 - Le brigadier Popaul ;
 - Le brigadier Kasereka Kas-Kas ;
 - La receveuse maman Lucie.

Nous espérons, Monsieur le Gouverneur, que nos revendications trouveront bien gain de cause car dans le cas contraire nous entreprendrons d'autres actions pacifiques.

Copie pour information :

- Au président de République Démocratique du Congo ;
- Aux députés provinciaux élus de la province du Nord-Kivu ;
- Aux députés nationaux élus du Nord-Kivu à Kinshasa ;
- Au directeur provincial de la DGDA du Nord-Kivu à Goma ;
- Au directeur provincial de l'OCC Nord-Kivu à Goma ;
- Au directeur provincial de l'ANR à Goma ;
- Au procureur de la république près du parquet de grande instance à Goma ;
- Aux journalistes et médias de la RDC ;

Fait à Goma le 15 Avril 2019

Pour l'ACRV

Pour la LUCHA

¹ www.douane.gouv.cd/portfolio/sydonia